



Sites et differences de legislations

Par **thibo321**, le **10/07/2008** à **16:44**

Bonjour,

A la vue de nombreux sites sur internet ne respectant pas la législation française je me pose la question: dans quelle mesure ces sites hébergés à l'étranger, souvent aux Etats Unis ou ils sont en accord avec la législation locale, peuvent ils échapper à notre législation nationale ?

Un volontaire pour m'éclairer sur ce mystere ?

D'avance merci à tous !